

Gestion et organisation des réunions de conseils

Environnement territorial – Théorique

Objectif :

Apprendre à gérer et à organiser des assemblées délibérantes tout en respectant la réglementation en vigueur.

Programme :

- Préparation des séances du conseil municipal ou syndical
- Documents préparatoires et délais (convocation, publicité des séances)
- Droit à l'information des élus
- Séances du conseil
- Comptes-rendus des débats et des décisions
- Commissions communales et conseils consultatifs
- Prévention des conflits d'intérêt
- Délibérations
- Contrôle de légalité (modalités de transmission, l'intervention du Préfet, l'intervention du juge ...)
- Registre des actes administratifs
- Règles de tenue et de reluire des registres (caractéristiques techniques des registres)

Durée :

- 3 heures

Public visé :

- Personnels administratifs

Prérequis :

- Aucun

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques reposant sur des problématiques de gestion en collectivité
- Remise d'un support de formation